



RAPPORT ANNUEL 2016
DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE
BAYEUX INTERCOM

RAPPORT ANNUEL 2016 DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE BAYEUX INTERCOM

Un schéma de mutualisation au service de notre territoire

La loi de Réforme des Collectivités Territoriales de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un schéma de mutualisation de services entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale et ses communes membres « dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux ».

Dans cette perspective, les élus de la communauté de communes de Bayeux Intercom ont tenu à développer cette démarche dès la fin du second semestre 2014.

Une première phase, d'analyses et d'élaboration d'un état des lieux, a permis de dégager des pistes de mutualisation pour les années à venir, formalisées dans un projet de rapport de mutualisation. Ce projet de Schéma de mutualisation a été soumis à la consultation des communes durant une période de trois mois.

C'est ainsi qu'en mars 2016, le Conseil Communautaire adaptait un accord de principe sur un schéma de mutualisation entre notre EPCI et ses communes membres.

Le présent rapport annuel 2016 présente la méthodologie engagée et dresse l'état d'avancement 2016 des actions de mutualisation dont certaines ont été mises en œuvre dès 2015. Il comprend également les nombreuses démarches engagées, hors schéma, qui contribuent au quotidien à la progression de la mutualisation.

Garantir une meilleure qualité du service à l'utilisateur, partager le savoir-faire, améliorer l'efficacité de l'organisation territoriale et si possible, rechercher des économies d'échelle sont les finalités de ce schéma de mutualisation qui constitue un véritable levier de développement de notre territoire. Il peut être appelé à évoluer lors des prochaines années en fonction des différentes opportunités.

Patrick GOMONT

Président de Bayeux Intercom

Table des matières

1.	BASE DE CONNAISSANCE DU SCHEMA DE MUTUALISATION
1.1	Définitions.....
1.2	Références.....
1.3	Contexte de la mutualisation.....
1.4	Rappel des principaux objectifs du Schéma de Mutualisation.....
2.	CYCLE DU SCHEMA DE MUTUALISATION.....
3.	ORGANISATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION.....
4.	ETAT D'AVANCEMENT, ACTUALITÉ DES PROJETS DU SCHEMA.....
5.	ORGANIGRAMME.....
6.	BILAN DES ACTIONS MENÉES PAR LES SERVICES MUTUALISÉS POUR LE TERRITOIRE
7.	MUTUALISATION AVEC DES STRUCTURES LIEES
7.1	Bassin Urbanisme
7.2	Le Département
8.	LES FICHES ACTIONS
9.	AUTRES DÉMARCHES ET/OU ACTIONS DE MUTUALISATION
9.1	La communication externe et interne
9.2	Echanges inter services, réseautage
9.3	Rapprochement des services techniques de Bayeux Intercom et de Bayeux

1. BASE DE CONNAISSANCE DU SCHEMA DE MUTUALISATION

1.1 Définitions

▪ Mutualisation :

La mutualisation, qui peut prendre diverses formes, permet la mise en commun, par des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), de moyens, équipements, matériels ou personnels.

▪ Schéma de mutualisation :

Il s'agit d'un document d'orientation qui doit servir à impulser une dynamique et permettre d'aller vers plus de mutualisation. Ce document fait l'objet d'adaptations selon les opportunités.

1.2 Références

- La loi **RCT**

La loi du 16 décembre 2010 portant **réforme des collectivités territoriales (RCT)** s'inscrivait dans un processus qui visait à la simplification des structures territoriales, la réduction du nombre d'échelons territoriaux, la clarification des compétences et des financements. Elle a également systématisé la réflexion au sein des intercommunalités sur les possibilités de mutualisation. Elle impose aux communes et communautés d'élaborer un schéma de mutualisation dans l'année suivant le renouvellement du conseil municipal.

- La loi **MAPTAM**

Après la loi **RCT** du 16/12/10, la loi de **modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM)** du 27 janvier 2014 finalise la sécurisation juridique des coopérations du bloc local.

Mars 2015 : 1^{ère} obligation de schéma de mutualisation (obligation reportée à décembre 2015)

Elle est le premier des trois nouveaux éléments de la loi du Gouvernement pour réformer la décentralisation.

- La loi **NOTRe**

Troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, la loi portant **nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)** a été promulguée le 7 août 2015. Entre autres dispositions, ce texte apporte des précisions et simplifications pour la mise en place de services communs entre EPCI et communes.

1.3 Contexte de la mutualisation

▪ Obligation législative

L'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des Conseils Municipaux, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres.

▪ Charte de territoire

Bayeux Intercom, par délibération du 25 novembre 2010 en coopération avec le Syndicat Mixte du SCOT Bessin a manifesté sa volonté d'élaborer une charte de territoire intercommunale. Notre établissement en juin 2012 avec le soutien du cabinet Planis a produit la charte de territoire intercommunale qui est accessible à tous sur le site internet de Bayeux Intercom. Elle pose les éléments essentiels de la réflexion pour un projet de Territoire dont une des traductions sera le PLUI en 2019.

▪ Contexte financier contraint

Les dotations de l'Etat s'amointrissent fortement.

▪ Retrait de l'Etat

Le schéma de mutualisation répond aux attentes des communes suite au retrait des services de l'Etat.

▪ Les préconisations de la cour des comptes

La cour des comptes presse les collectivités de participer davantage à la réduction du déficit public dont une des pistes évoquées est la mutualisation des services.

1.4 Rappel des principaux objectifs du Schéma de Mutualisation de Bayeux Intercom

Faire mieux ensemble pour :

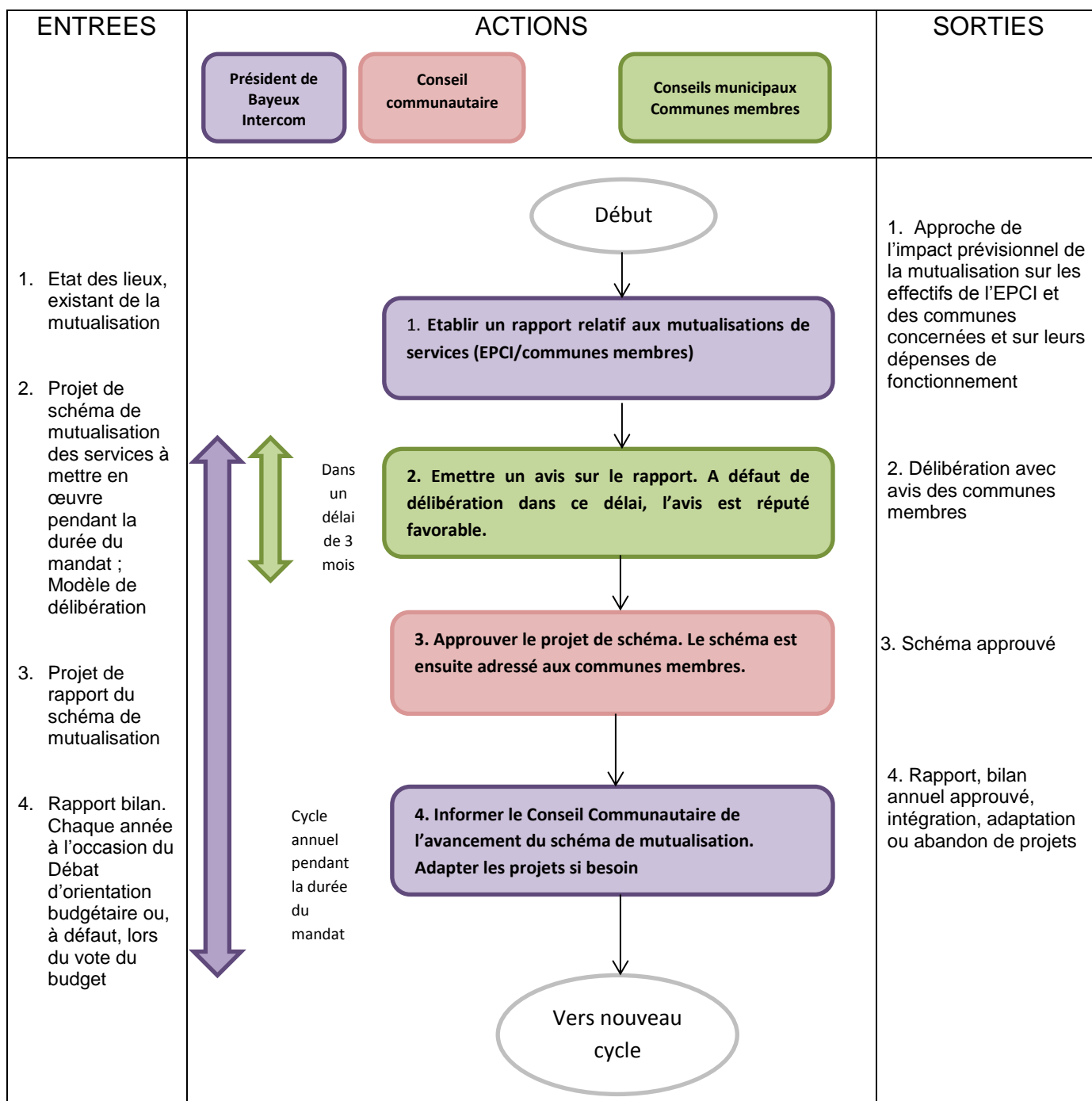
- Maintenir et/ou améliorer la qualité des services
- Animer les équipes par l'accroissement de la fonction managériale
- Partager les services pour accroître la disponibilité des expertises
- Rechercher une plus grande efficacité/efficience économique
- Renforcer la cohérence des politiques publiques
- Renforcer la communauté d'intérêt
- Rendre plus lisible l'action intercommunale
- Contribuer à mieux satisfaire les usagers (qualité du service public)
- Faire reconnaître davantage l'identité intercommunale
- Dégager à moyen et long terme des marges de manœuvre financière en partageant les ressources
- Moderniser et harmoniser les modes de fonctionnement en maîtrisant les coûts

La mutualisation par activité peut concerner tout type de ressource dont les ressources humaines, les systèmes d'information, les activités opérationnelles, les ressources logistiques.

Le périmètre d'application peut être variable selon les domaines et concerner de façon indépendante ou combinée la communauté et une commune (en général la ville centre) ou la communauté et plusieurs communes.

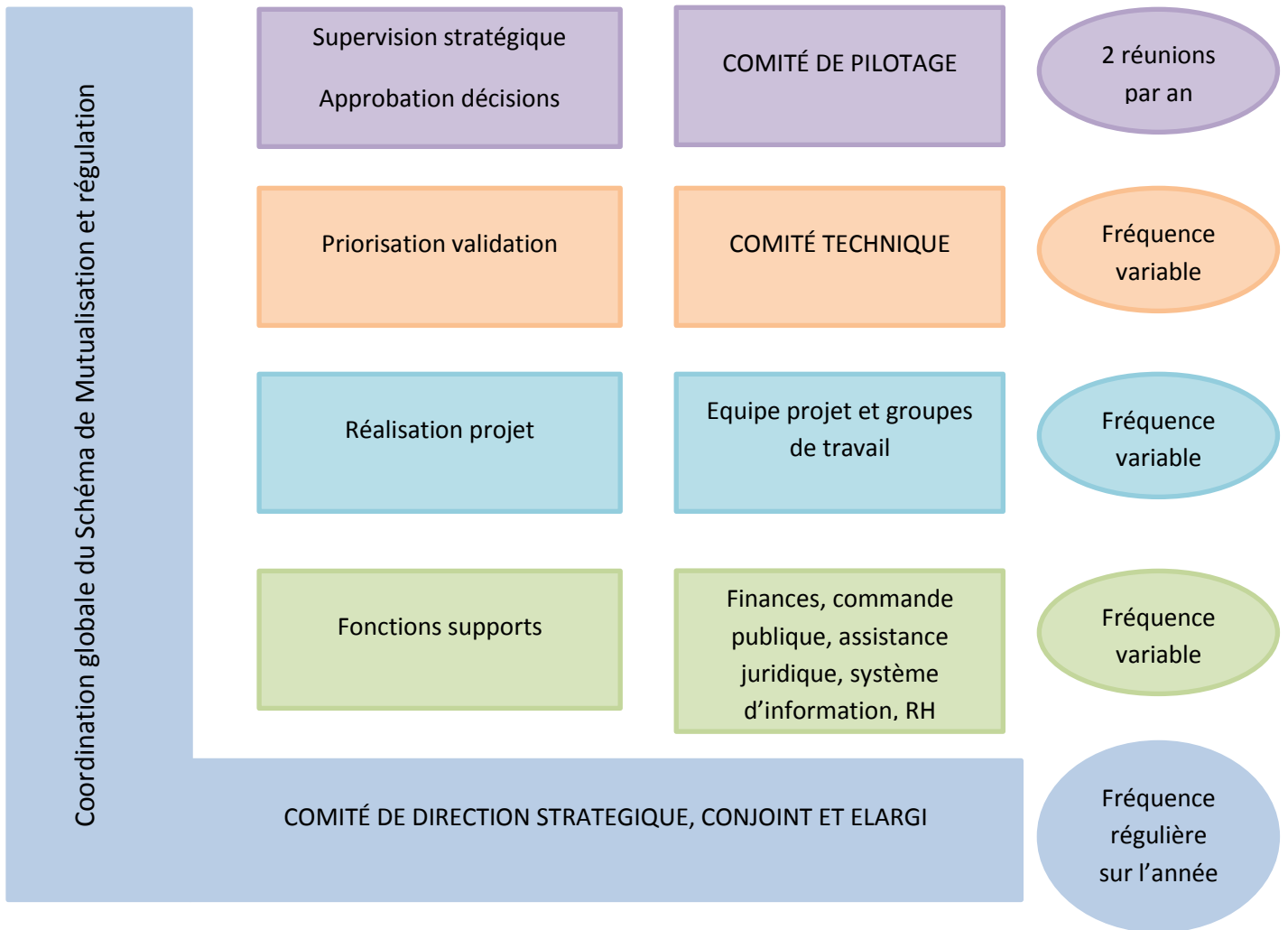
Le schéma de la mutualisation a été adopté le 24 mars 2016.

2. CYCLE DU SCHEMA DE MUTUALISATION



3. ORGANISATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION

GOVERNANCE



4. ETAT D'AVANCEMENT, ACTUALITÉ DES PROJETS DU SCHEMA

L'ensemble des projets se déroule conformément au calendrier proposé dans le rapport initial selon trois axes :

- Création de services communs
- Elaboration des fiches actions et mise en oeuvre
- Autres formes de mutualisation

La création des services communs, au sens de la loi, a pour conséquence la refonte de l'organigramme (voir tableau page 10 au 1^{er} janvier 2017) dans le fil du rapport initial.

Par ailleurs, un trombinoscope mutualisé Bayeux Intercom/ville de Bayeux a été créé.

- La Direction Générale

Rappel : le Directeur Général Mutualisé des Services est en place depuis le 1^{er} juin 2015.

Le poste de l'assistante de direction est mutualisé depuis le 1^{er} mars 2016.

- Pôle des services d'appui ou services fonctionnels :

- L'Administration Générale : est mutualisée depuis le 1^{er} mars 2016 et regroupée à Bayeux Intercom depuis le 1^{er} février 2016.

Le service est composé de :

- 1 attaché territorial
- 2 rédacteurs
- 1 adjoint administratif

Depuis l'année dernière, le travail sur la réorganisation a permis au 1^{er} avril 2017 de supprimer un poste de rédacteur.

Le projet de service est en cours de rédaction.

- Les Finances :

Le service est mutualisé depuis le 1^{er} octobre 2016.

Il est composé au 1^{er} juin 2017 de :

- 3 rédacteurs
- 7 adjoints administratifs

Le directeur des finances mutualisé depuis mai 2015 (mise à disposition en première période) est parti en mutation le 31 décembre 2016.

Le regroupement physique aura lieu en principe en 2019 à Bayeux Intercom.

Le projet de service est rédigé. Le partage des fonctions et des missions continue de s'affiner au fil des mois.

RAPPORT ANNUEL 2016 DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE BAYEUX INTERCOM

● La Commande Publique :

Le service est mutualisé depuis le 1^{er} octobre 2016 et regroupé à Bayeux Intercom depuis le 1^{er} février 2017.

Il est composé de :

- 2 attachés territoriaux
- 1 adjoint administratif

Le projet de service est en cours de rédaction.

● Les affaires juridiques :

Le service est mutualisé depuis le 1^{er} mars 2016 et installé à Bayeux Intercom depuis le 1^{er} février 2016.

Il est composé de :

- 1 attaché territorial

Le projet de service est en cours de rédaction.

● Ressources Humaines :

Le service est en cours de mutualisation dans une construction graduelle par pôle.

Deux pôles sont en cours d'élaboration

- La prévention/sécurité au travail/action sociale
- La formation

Il est composé de :

- 2 attachés territoriaux
- 2 rédacteurs territoriaux
- 5 adjoints administratifs

Le regroupement physique aura lieu en principe en 2019.

Des éléments méthodologiques ont été rédigés. A noter, Bayeux Intercom est assisté par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale autant que nécessaire.

● Les systèmes d'information :

Le service est composé de 6 personnes :

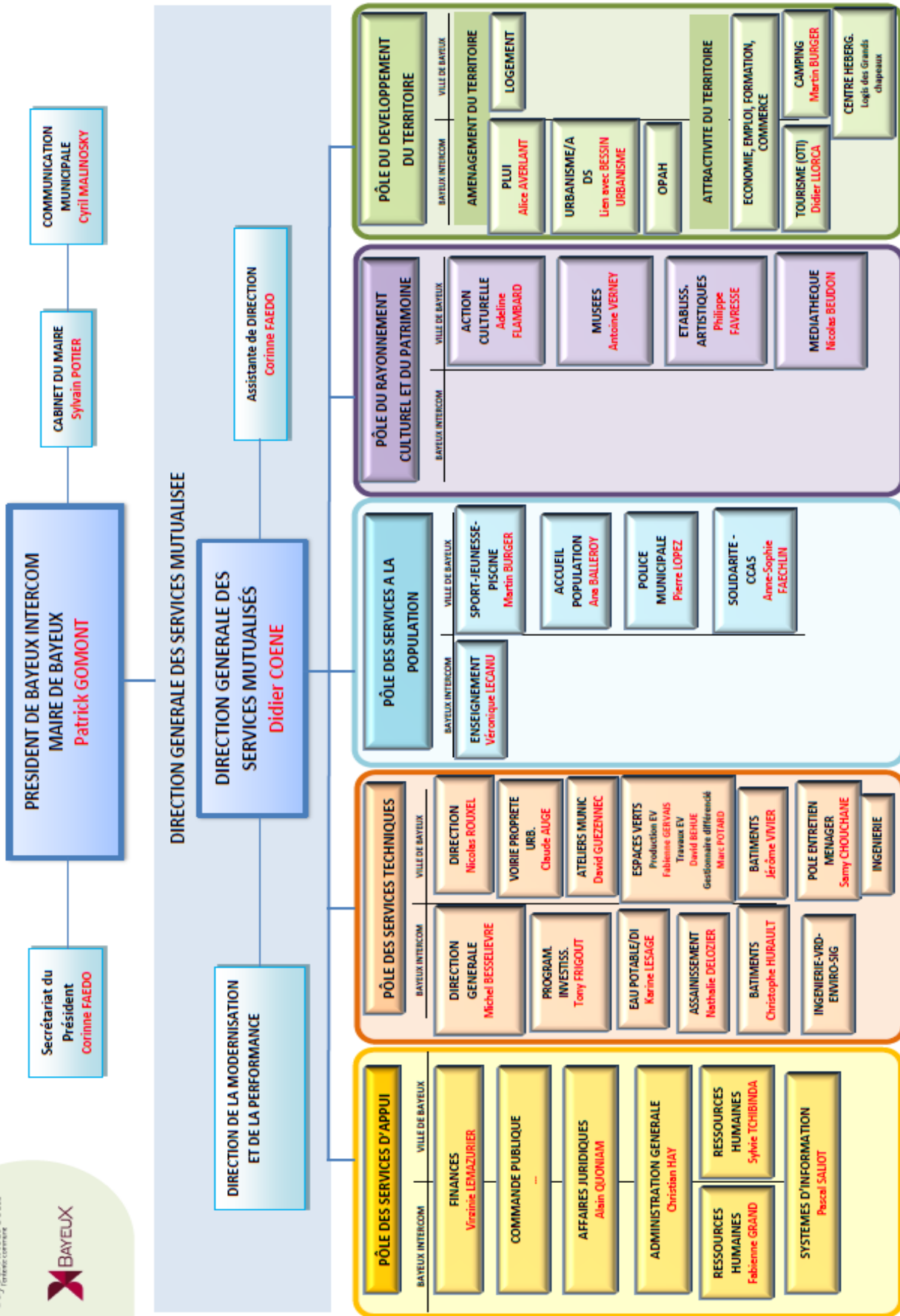
- 1 ingénieur principal
- 2 techniciens principaux
- 2 techniciens
- 1 adjoint technique

L'ingénieur principal et le technicien principal ont été transférés par convention en octobre au moment de la transformation du service en service commun.

Celui-ci est installé dans les locaux de Bayeux Intercom depuis l'ouverture du nouveau siège.

5. ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME MUTUALISE DES SERVICES – BAYEUX INTERCOM / VILLE DE BAYEUX



6. BILAN DES ACTIONS MENEES PAR LES SERVICES MUTUALISEES POUR LE TERRITOIRE

● L'administration Générale :

Dans le cadre de la gestion des missions relevant de l'administration générale, une vingtaine d'études et de conseils ont été apportés aux communes et syndicats du territoire, courant de l'année 2016, dans les domaines suivants :

- Occupation du domaine public
- Problématiques liées au droit de préemption urbain
- Taxe sur la cession de terrains devenus constructibles
- Saisine de France domaine
- Modèle de convention à fournir
- Modèle de délibération à fournir
- Réglementation en terme de gestion des assemblées et de délibération
- Contrat de ruralité
- Problématique juridique en terme de gestion d'ordures ménagères
- Marchés publics d'assurance

● Les Finances :

Essentiellement tournée sur sa réorganisation, le service mutualisé a été fortement sollicité en terme d'expertise et d'ingénierie pour Arromanches les Bains et Saint Côme de Fresné non seulement au titre de l'intégration dans Bayeux Intercom mais également pour les modalités de leur sortie de Bessin Seulles et Mer.

● La commande publique :

Le pôle a poursuivi activement la mise en œuvre du groupement de commandes associant Bayeux Intercom et plusieurs communes.

Coordonnateur Bayeux Intercom :

- Elaboration de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP). ex : 31 communes et Bayeux Intercom.
- Entretien des espaces verts
- Prestation de dératisation, désinsectisation et destruction de nuisibles sur divers sites et bâtiments publics (ex : 13 communes + Bayeux Intercom).
- Exploitation des installations de chauffage, ventilation....

Construction de la médiathèque intercommunale (lot 1 : VRD et lot 18 : aménagements extérieurs)

Coordonnateur ville de Bayeux :

- Fourniture de produits d'entretien
- Fourniture de carburants
- Fourniture de service d'interconnexion réseau

• Les affaires juridiques :

Intervention en urbanisme pour les communes de Bayeux Intercom

- Opposabilité des plans de prévention des risques
- Constatation des infractions aux règles d'urbanisme
- Projet d'extension entreprise – déclaration de projet
- Cahier des charges – zone non aedificandi-construction d'abris de jardin
- Extension d'un hôtel – problème de risques
- Projet d'hébergement touristique – évolution du document d'urbanisme
- Analyse juridique de la question des travaux sur construction existante irrégulière
- Application de la loi Littorale – extension urbanisation – continuité – extension limitée
- Définition services d'intérêt général au sens du PLU
- Distance construction par rapport à la voie publique et statut de la voie
- Suivi de plusieurs contentieux ou précontentieux en lien avec les communes
- La prise en charge de l'Application du Droit des Sols (A.D.S) a généré un travail conséquent notamment en terme de pré contentieux et de contentieux

Assistance des communes (hors urbanisme)

Sollicitations sur plusieurs thématiques :

- Problème d'assainissement non collectif non conforme
- Opération de reprise de sépultures
- Accès aux documents administratifs
- Réglementation des exhumations
- Transmission concession funéraire
- Droit à être inhumé dans une concession
- Procédure d'insalubrité
- Exceptions réglementaires aux reprises de sépultures

• Ressources Humaines :

Objectifs :

- Renforcer les coopérations existantes autour d'objectifs prioritaires
- Mieux anticiper ensemble et harmoniser les procédures RH

Le partage et l'échange sont de plus en plus incontournables notamment pour l'étude et la mise en œuvre de textes nouveaux et procédures nouvelles.

Actions réalisées :

▪Types de dossiers et démarches réalisées :

Transfert de personnels – 15 agents : Procédures, rétro-planning, suivi des délibérations, fiches d'impact

- Direction générale
- Administration générale
- Finances
- Juridique
- Informatique
- Commande publique
- SIAT Arromanches/St Cômes (transfert du personnel)

Evaluation annuelle 2015-2016 : Diaporama, support, questionnaire, bilan, rétro-planning, guide du manager territorial. (documents mutualisés)

Bilan social : Maquette de communication (support mutualisé)

Fiches de postes : Guide d'élaboration, procédure, maquette fiche type

Recrutements Développement Economique, informatique, Bessin urbanisme, Ellon... : Procédure, présélection candidatures, organisation jury-conseil.

Pôle formation : Historique des demandes, plan de formation, rapport annuel, procédure de DIF, formation intra et union, nouveaux outils, relations partenaires et prestataires.

Pôle santé et sécurité au travail : Projet, schéma, étapes, propositions d'axes d'amélioration

Information, communication (information retraite Carsat, PPCR, conseils aux communes, ...) : Présentation collective, procédure, diaporama.

Formation commune : concernant le logiciel RH Web2, paye, administration RH.

Présentation commune du rapport d'expertise du CDG 14 sur le fonctionnement des services RH ;

Construction d'un plan de formation partagé étendu au réseau des autres collectivités du Bessin avec des modules en union.

• La direction des systèmes d'information :

Actions menées :

- Conseil à quelques communes sur l'achat de matériel
- Début 2017, adhésion à l'association ADULLACT qui a pour rôle de mutualiser des développements informatiques réalisés au sein des collectivités. Cette adhésion permet aux communes membres de l'intercommunalité de bénéficier des services et logiciels proposés par cette association.

Parmi ces services nous avons par exemple : Une passerelle de télétransmission vers la préfecture (ACTES), un service de tiers de télétransmission, d'horodatage et d'archivage numérique.

Concernant les logiciels, l'éventail est large : Allant du logiciel de gestion de salles, à celui de présentation des résultats des élections ou encore de la gestion des cimetières.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'association : www.addulact.org

7. MUTUALISATION AVEC DES STRUCTURES TIERS

7.1 Consolidation Bessin Urbanisme :

Suite à la réforme de l'instruction du droit des sols introduite par la loi N°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR, les communes du territoire ont décidé d'habiliter la communauté de communes en matière d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols et l'ont autorisé à organiser cette instruction dans le cadre d'un service commun au niveau du syndicat mixte du SCOT DU BESSIN.

C'est ainsi qu'a été créé un service instructeur par le syndicat mixte (désormais BESSIN URBANISME).

Prise en charge et mise à disposition des fonctions supports :

Bayeux Intercom a décidé de participer à cette démarche afin d'une part, prendre en charge une partie du coût du service (à hauteur de 15% du budget du service) et d'autre part, mettre à disposition du syndicat mixte les fonctions supports nécessaires au fonctionnement du service et plus largement du syndicat mixte.

Il est à noter que la fonction de conseil auprès des communes et des pétitionnaires a été renforcée.

RAPPORT ANNUEL 2016 DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE BAYEUX INTERCOM

Bilan de l'action de Bessin Urbanisme :

2016							Total ss Cua 2016	Communes
CUa16	CUb16	DP16	PC16	PA16	PD16			
0	0	4	7	0	0	11	Agy	
0	6	1	1	0	0	8	Arganchy	
0	2	20	6	0	0	28	Arromanches-les-Bains	
0	0	6	3	0	0	9	Barbeville	
347	13	144	36	5	1	199	Bayeux	
0	0	0	1	0	0	1	Campigny	
0	11	3	3	1	0	18	Chouain	
0	5	17	17	2	1	42	Commes	
0	1	4	3	0	0	8	Condé-sur-Seulles	
0	0	6	2	0	0	8	Cottun	
0	3	1	3	0	0	7	Cussy	
0	3	5	19	0	0	27	Ellon	
0	0	5	1	0	0	6	Esquay-sur-Seulles	
0	1	3	7	0	0	11	Guéron	
0	13	12	5	0	0	30	Juaye-Mondaye	
0	0	0	0	0	0	0	Le Manoir	
0	8	5	11	0	0	24	Longues-sur-Mer	
0	0	3	10	1	0	14	Magny-en-Bessin	
0	1	3	1	0	0	5	Manvieux	
0	3	11	7	0	0	21	Monceaux-en-Bessin	
0	2	7	6	0	0	15	Nonant	
0	8	52	14	0	0	74	Port-en-Bessin-Huppain	
0	11	1	4	0	1	17	Ranchy	
0	1	8	5	0	0	14	Ryes	
0	1	20	5	1	0	27	Saint-Côme-de-Fresné	
0	4	9	6	0	0	19	Saint-Loup-Hors	
0	4	8	11	0	1	24	Saint-Martin-des-Entrées	
0	4	20	16	1	0	41	Saint-Vigor-le-Grand	
0	3	13	13	0	0	29	Sommervieu	
0	1	4	9	0	0	14	Subles	
0	0	0	0	0	0	0	Sully	
0	6	5	8	0	1	20	Tracy-sur-Mer	
0	4	7	46	2	1	60	Vaucelles	
0	1	3	5	0	0	9	Vaux-sur-Aure	
0	1	4	6	0	1	12	Vaux-sur-Seulles	
0	0	2	0	0	0	2	Vienne-en-Bessin	
347	121	416	297	13	7	854		

7.2 Partenariat avec le Département du Calvados

Des discussions ont été menées sur la relation avec Calvados Ingénierie et notamment sur la mise en œuvre d'Ingéo 14, établissement public qui intervient dans le domaine de l'eau.

8. LES FICHES ACTIONS

La liste est la suivante :

1. Modèles/procédures
2. Veille juridique
3. Assistance juridique
4. Veille urbanisme
5. Mise en réseau cadres/secrétaires
6. Formation élus
7. Remplacement des secrétaires
8. Groupement de commandes
9. Mutualisation de moyens techniques
10. Assistance et expertise technique
11. Assistance et expertise informatique

Depuis l'adoption du schéma et en parallèle avec la création progressive des services communs, le comité technique de la mutualisation s'est remis au travail pendant l'année 2016 afin d'élaborer la mise en œuvre de plusieurs fiches actions hiérarchisées de la manière suivante :

7. remplacement des secrétaires de mairie
2. veille juridique
3. assistance juridique
6. formation des élus
5. mise en réseau cadres/secrétaires de mairie

Les réunions ont eu lieu les 29 avril, 20 juin, 4 juillet, 12 septembre, 21 novembre 2016.
Le comité du 12 septembre était élargi à l'ensemble des DGS et secrétaires de mairie de Bayeux Intercom.

Le comité de pilotage :

Il s'est réuni 2 fois en 2016.

Le 22 janvier 2016 sur la création des services communs

Le 6 décembre 2016 sur la mise en œuvre des fiches actions susmentionnées.

Le comité de pilotage a rendu un avis favorable sur leur mise en œuvre.

En ce qui concerne l'impact financier et considérant le coût marginal de la mise en place des fiches actions, le comité préconise de ne pas appliquer de montant financier et donc de ne jouer ni sur l'attribution de compensation, ni sur la facturation du service rendu.

Une information sera délivrée au Conseil Communautaire le 29 juin prochain.

9. AUTRES DEMARCHES ET/OU ACTIONS DE MUTUALISATION






9.1 La communication externe et interne :

Externe : Lifting du site de Bayeux Intercom intégrant les dispositions de la loi NOTRe : nouvelles compétences ainsi que la réorganisation des services.

Projet à venir : Fournir à chaque commune membre (élus et secrétaires de mairie) un code d'accès permettant d'accéder à une base de données en rapport notamment avec les fiches actions.

Interne : Mise en place d'un serveur ressources (intranet) partagé entre Bayeux Intercom et la ville de Bayeux. C'est le serveur ressources qui servira de base de données partagées avec l'ensemble des communes sous la forme d'un portail.

Le sommaire est le suivant :

-  Délibérations
-  Présentation du territoire - gouvernance
-  Procédures et modèles
-  Ressources documentaires
-  Ressources institutionnelles

Démarches en cours :

Il servira également après quelques ajouts de livret d'accueil dématérialisé pour l'ensemble des agents et des nouveaux arrivants en collectivité territoriale.

Afin de développer ou renforcer l'efficacité et l'efficience des services le serveur Ressources intègre de nombreux documents d'information, les organigrammes, des annuaires mutualisés, des trombinoscopes, des fiches de procédures, des modèles formalisés de supports écrits...

9.2 Echanges Inter services, réseautage :

Pour respecter la volonté du Président, des consignes ont été données par la Direction Générale pour faciliter les échanges inter services en prenant appui sur l'organisation des comités de direction stratégique, conjoint et élargi afin de renforcer la notion d'équipe au service du territoire.

Des réunions thématiques ont été organisées sur l'entretien professionnel ainsi que sur la modernisation et la performance...

En ce qui concerne le réseautage :

Les contacts ont été multipliés avec l'ensemble des partenaires de travail sur le territoire et prioritairement les communes : (élus, secrétaires de mairie).

La direction générale a demandé en codir à l'ensemble des cadres que la relation de « proximité » soit améliorée.

Les déplacements des cadres en commune ont été renforcés (quand ils étaient opportuns) sur les problématiques générales comme l'urbanisme ou les affaires juridiques...

Les contacts ont également été nombreux sur des thématiques spécifiques et sont largement en cours sur les questions liées à l'aménagement du territoire : Procédures PLU et PLUI, contractualisation avec l'Etat ou les grandes collectivités Département, Région...

9.3 Rapprochement des services techniques de Bayeux Intercom et de Bayeux

De la même façon, les échanges ont été amplifiés sur les dossiers combinés. Par exemple eau assainissement avec la voirie, ...

C'est également le cas pour les projets structurants tels que la piscine et la médiathèque intercommunales mais aussi sur les questions d'organisation du personnel et les pratiques de travail...

C'est un dossier en devenir.